

Metz, le 1^{er} juillet 2024

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Affaire suivie par : Astride ERMAN
Tél : 03 87 34 33 27 – 06 71 51 60 28
E-mail : astride.erman@moselle.gouv.fr

Mairie de Mey
18 rue de l'École
57070 Mey

OBJET : Lotissement « Le Clos des Bossates » - Commune de MEY - Porter à connaissance EU –
Affichage en mairie

RÉF. : Dossier CASCADE n° 57-2023-00370

P.J. : le courrier de recevabilité du dossier de porter à connaissance
le dossier de porter à connaissance

Madame le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que le dossier de «porter à connaissance eaux usées» au titre de l'article R.181-46 du code de l'environnement déposé par HAGANIS pour le raccordement au réseau existant des eaux usées concernant le projet du lotissement "Le Clos des Bossates" rue Emile Knoepfler sur votre commune, est recevable.

Le projet consiste à la création de d'un lotissement de 27 maisons individuelles et d'un immeuble collectif de 12 logements pouvant accueillir environ 144 équivalents habitants soit 9 kg DBO₅/j supplémentaires raccordés à la station d'épuration de Metz.

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, je vous serais reconnaissante de bien vouloir procéder à l'affichage en mairie pendant la durée d'un mois minimum, du courrier ci-joint adressé à HAGANIS valant avis de recevabilité. A l'issue de cet affichage, vous voudrez bien dresser procès-verbal de cette formalité obligatoire que vous m'adresserez en précisant les périodes d'affichage.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour la responsable de l'unité police de l'eau,
l'adjointe



Astride ERMAN